

Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » FR8201669

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL
DU 10 JUILLET 2019 EN SALLE DE LA NEUVE - LYAS**

Etaient présents :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
VIVAT	Yann	Mairie Rompon	Maire et Président du COPIL
SAUSSAC	Alexandre	CAPCA	Technicien de rivière
RADO	Jean-Marc	Comité 07 Canoë-Kayak	
BLANQUER	Guy	Association Randonneurs Vivarois	
PALAURO	Andrea	Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac	Conseillère municipale
BASSET	Anselme	Chambre d'agriculture et Jeunes agriculteurs	Elu
BERNAY	Daniel	Mairie Saint-Julien en Saint-Alban	Adjoint
CAYRAT	Fabien	CC Rhône Crussol	Chargé de mission Natura 2000
CHAZOT	Pascal	SIOP	
COCQUELET	Amanda	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000
ESVAN	Véronique	CEMEX	
CHEVALIER	Simon	ACCA Rompon	Président
VALETTE	Robert	ACCA Rompon	
GRIVAUD	Martine	DDT07	Chargée de mission
DUMONT	Jérôme	DDT07	Chef d'unité Patrimoine Naturel
LE TURDU	Damien	CT FFME 07	Chargé de mission
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin	Adjoint
CHEVALIER	Guillaume	PNR des Monts d'Ardèche	Chargé de mission Natura 2000
EUDES	Manon	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000

Etaient excusés :

Nom	Prénom	Structure
BALAY	Michaël	Agence de l'eau RMC
BIANCHIN	Nicolas	CBN MC
ARSAC	François	Commune de Chomérac
JULLIAN	Laurence	CEN RA
LEMAITRE	François	CAPCA
EUVRARD	Jean-François	Offrande musicale
AUJOLAT	Michel	RTE
TERRAS	Anne-Marie	Rompon Nature
JEANNE	Jean-Pierre	Commune de Coux
PARRAIN	Nicolas	LPO 07

La présentation power-point du COPIL est téléchargeable sur le site internet de la mairie de Le Pouzin (https://lepouzin.fr/IMG/pdf/ppt_copil_b25_2019_final.pdf). Ce compte-rendu est envoyé par mail aux

membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, il sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain comité de pilotage. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion :

- Projection d'un court-métrage sur Natura 2000 (Vallée des Gaves, Hautes-Pyrénées),
- Bilan de l'animation depuis septembre 2018 et projets en cours,
- Atelier participatif : vos priorités pour le territoire,
- Présentation des enjeux sur le Mézayon et la Bayonne par le service rivière de la CAPCA,
- Visite terrain sur le Mézayon (barrage de la Selve).

Le COPIIL s'est clôturé autour d'un apéritif offert par la mairie, avec la participation de la Guinguette de la Neuve, pour fêter la réussite au Grands Prix Natura 2000 - 2019.

PRESENTATION DU BILAN, DES PROJETS EN COURS ET PERSPECTIVES

La chargée de mission propose de visionner un court-métrage réalisé dans les Hautes-Pyrénées à propos de Natura 2000. Ce film très bien réalisé, aborde des sujets transversaux et des enjeux proches de ceux du site « Rompon, Ouvèze, Payre ». Pour le visionner : <https://www.youtube.com/watch?v=20QE1bs1XwA>

Le Président du COPIIL et Maire de Rompon, M. Yann Vivat, ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et en citant les personnes excusées.

La chargée de mission présente le bilan des actions menées depuis septembre 2018, ainsi que les projets en cours et les perspectives. Certains sujets sont évoqués, tandis que d'autres sont approfondis, parmi lesquels :

- Installation prochaine de passages canadiens sur le plateau de Rompon, dans le cadre du Plan Pastoral Territorial,
- Projet de contrat ni-agricole ni-forestier avec des jeunes agriculteurs sur le secteur de la Payre,
- Etat des lieux et importance des suivis scientifiques sur la faune et la flore pour l'évaluation de l'efficacité de Natura 2000 (suivi des oiseaux nicheurs notamment),
- Projet d'étude co-portée par le service Natura 2000 et la CAPCA sur les libellules,
- Restauration écologique de l'habitat du Léopard ocellé sur le secteur de la Boissine, avec le Conseil Départemental,
- Conception et diffusion d'un magazine sur la biodiversité des sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles de l'Ardèche : Terres de Nature,
- Conception par le réseau Drôme-Ardèche d'une exposition itinérante (6 panneaux) sur Natura 2000. Cette exposition pourra être mise à disposition des communes, écoles, médiathèques...
- Animations scolaires avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),
- Lauréat d'un Prix national sur Natura 2000 dans la catégorie « Coopération inter-sites et mise en réseau » pour un projet d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris.

ATELIER PARTICIPATIF : VOS PRIORITES POUR LE TERRITOIRE

L'animatrice a proposé aux personnes présentes de noter sur un papier :

- Les projets passés ou en cours qui leur paraissent pertinents pour le territoire,
- Les idées d'actions prioritaires selon eux.

Il ressort que sur 26 papiers, 11 se rapportent à la communication et la sensibilisation, avec notamment la création d'outils numériques (vidéo...), le développement de l'éco-tourisme avec des parcours d'interprétation, les animations à l'attention des scolaires, la communication à destination des élus...

Le deuxième point qui semble ressortir concerne la concertation, le fait de n'oublier personne, de poursuivre nos échanges avec les acteurs locaux.

D'autres idées plus spécifiques ont été proposées : collaboration entre CEMEX et Natura 2000 pour la mise en pâturage sur le secteur de Meysset, aménagement de points d'eau pour la faune sur le plateau de Rompon avec l'ACCA, poursuivre les actions sur le pastoralisme,

Enfin, le dynamisme et les méthodes collaboratives de l'animatrice ont été soulignés.

ECHANGES DIVERS

Plusieurs sujets ont été abordés spontanément par des participants, mais qui ne relèvent pas de Natura 2000 :

- Par exemple, le problème des dépôts d'ordures dans les milieux naturels. Il a été rappelé qu'il s'agit d'une compétence du maire et qu'il convient de signaler ce type de dépôt à la mairie concernée. Certains suggèrent d'intensifier la sensibilisation sur ce sujet, d'autres pensent que la proximité et l'accessibilité (horaires) des déchetteries pourraient être réétudiées. Il a même été proposé d'installer une benne en libre accès dans chaque commune pour que chacun puisse y déposer ses ordures à n'importe quelle heure. Ce sujet ne concerne pas directement Natura 2000, mais le COPIL aura permis aux acteurs d'échanger sur ce sujet.
- Le comité de Canoë Kayak a fait remarquer que toutes les rivières sont théoriquement navigables en canoë-kayak et qu'il ne faut pas négliger la diffusion d'informations concernant des problèmes de sécurité ou des travaux sur les cours d'eau, afin d'éviter tout accident potentiellement mortel. Il demande à ce que le comité soit informé en amont de projets d'aménagement sur les cours d'eau afin de pouvoir en informer les pratiquants. Ce message était adressé à la CAPCA vis-à-vis de sa compétence GEMAPI et de travaux récents sur l'Ouvèze. La CAPCA a précisé prendre en compte cette alerte au niveau sécurité.
- La CEMEX a informé les membres du comité de pilotage que la Réserve Naturelle Régionale de Meysset a été validée le vendredi 5 juillet dernier.

ENJEUX RIVIERES : LE MEZAYON ET LA BAYONNE

Alexandre Saussac, technicien de rivière à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a présenté les compétences de la CAPCA et le contexte des bassins versants de l'Ouvèze, de la Payre et de l'Eyrieux. Les caractéristiques et les enjeux des deux affluents de l'Ouvèze classés Natura 2000 (Mézyon et Bayonne) ont été détaillés. Sur le Mézyon, plusieurs grands barrages d'anciens moulins sont vétustes. Ces barrages posent aujourd'hui des problèmes de sécurité et génèrent des

assecs de plusieurs centaines de mètres en amont en période d'étiage, avec des forts impacts pour la faune aquatique, piscicole notamment. En outre, une quantité importante de sédiments sont bloqués en amont des barrages et ne peuvent donc pas rejoindre l'Ouvèze, qui est en déficit sédimentaire. Les sables, graviers et plus gros blocs créent des habitats pour la faune aquatique (cachettes, zones de ponte...). Alexandre Saussac indique qu'une étude vient d'être lancée sur 4 seuils générateurs d'assecs sur le Mézayon, afin de trouver le meilleur scénario pour l'avenir. La pêche à l'écrevisse est interdite sur le Mézayon en raison de problèmes sanitaires. Une surveillance et un suivi de la population d'écrevisse est réalisé par la CAPCA.

SORTIE TERRAIN AU PONT DE LA SELVE (MEZAYON)

Les participants ont pu observer la grande hauteur du barrage de la Selve, ainsi que son état vétuste. Alexandre Saussac a commenté la zone sans eau de surface en amont du barrage : l'eau s'infiltre dans les sédiments et s'écoule en pied de barrage, celui-ci étant endommagé. Le contraste avec la zone aval est saisissant. Avec l'eau de surface, la vie réapparaît. Ainsi les participants ont pu observer des libellules (*Calopteryx virgo* par exemple), des Ecrevisses à pattes blanches, des jeunes truites... Guillaume Chevalier, animateur Natura 2000 du site « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » a expliqué comment reconnaître l'Ecrevisse à pattes blanche : forme triangulaire du rostre et présence d'une petite épine derrière chaque œil. La couleur de l'individu n'est pas un critère d'identification fiable étant donné qu'il dépend du milieu. Il a également évoqué son alimentation opportuniste constituée de végétaux et de petits invertébrés. Cette espèce est présente sur le Mézayon mais a subi un fort déclin il y a plusieurs années.



Figure 1 : Libellule *Calopteryx virgo*

CONCLUSION

Le Président du COPIL et maire de Rompon, Yann Vivat a conclu la séance en remerciant l'animatrice Natura 2000 pour son travail, en soulignant l'aspect complexe de la concertation territoriale avec un nombre important d'acteurs. Il a évoqué les Grands Prix Natura 2000 et remercié les animateurs ayant porté le projet et la candidature. Il a également évoqué le message qu'il a souhaité faire passer auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire lors de la remise des Grands Prix en juin dernier :

- importance du maintien des financements de la politique Natura 2000,
- souhait d'une simplification des démarches administratives afin de permettre à l'animateur de garder du temps pour le lien avec le terrain et les acteurs,
- point de vigilance sur la mutualisation qui doit permettre de faire plus et/ou mieux à moyens constants.

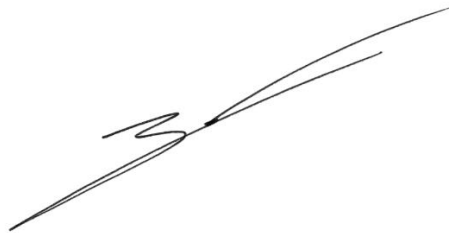
Le Président termine en précisant que ce COPIL témoigne d'une animation Natura 2000 au plus près de l'objectif du réseau : favoriser un développement local respectueux de la biodiversité.

CONTACT

Pour tous renseignements veuillez prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

Madame Manon EUDES
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
m.eudes@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Président du Comité de Pilotage local du site « Rompon, Ouvèze, Payre »

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Y' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Yann VIVAT